



JOURNÉES RECONVERSIONS

sociales & écologiques

22 et 23 mai 2025 à Lyon
Pourquoi et comment s'inscrire ?

Union
syndicale
Solidaires



La date et le lieu

Jeudi 22 mai et vendredi 23 mai à **Lyon**.

Maison des Italiens. 82 rue du Dauphiné, 69003 Lyon.

Les Journées Reconversions sociales et écologiques : une 3^e édition

Depuis 2021, Solidaires organise tous les 2 ans des Journées Reconversions sociales et écologiques. La crise environnementale rend indispensable une reconversion écologique de nombreux secteurs. Tout reste à faire cependant pour que celle-ci ne soit pas faite sur le dos des travailleurs et des travailleuses, mais qu'elle soit synonyme de progrès social. Ces Journées visent à pointer les difficultés et à élaborer ensemble des pistes d'action syndicale pour que les équipes de Solidaires puissent anticiper ces reconversions et peser pour qu'elles se fassent dans l'intérêt des salarié-es.

Ce sont des journées d'échanges et de formation **sur congé de formation syndicale**. Elles sont **internes à Solidaires (voire les modalités d'inscription ci-dessous)**.

Elles sont aussi ouvertes à nos allié-es des organisations et collectifs locaux de l'Alliance écologique et sociale sur demande (à adresser à julie.lemazier@solidaires.org).

Elles sont organisées par les commissions **Conditions de travail** et **Ecologie**. Chaque édition cible une thématique particulière, en plus de nos réflexions générales sur les conditions de la reconversion.

En 2025, les thématiques choisies sont celles des **mines** (22 mai) et des **PFAS ou polluants éternels** (23 mai).

Pourquoi ces thématiques ?

Mines. Pour Solidaires, la reconversion écologique de la société passe par une relocalisation des productions. Mais la relocalisation est aussi présente dans les projets du gouvernement et de l'Union européenne, notamment sous la forme de la réouverture de mines de métaux en France, officiellement pour permettre la sortie des énergies fossiles (l'électrification entraînant une demande croissante en métaux), en vérité pour répondre à la demande exponentielle des industries numériques, aéronautiques, militaires... Cette journée visera à enclencher un débat dans Solidaires pour construire un positionnement face à ce renouveau minier. Pouvons-nous l'accepter ? A quelles conditions ? A quoi devons nous être attentifs et attentives en termes d'impact sur l'environnement, la santé, les conditions de travail, l'emploi et la vie des territoires concernés ?

Les PFAS ou polluants éternels. Ils sont utilisés dans les cosmétiques, le fart pour les sports d'hiver, les textiles, les produits d'entretien... Les PFAS sont une large famille de plus de 4000 composés chimiques. Extrêmement persistants, ils exposent les populations à travers l'air, les aliments et l'eau de consommation, ou encore l'utilisation de différents produits et objets du quotidien. Les enjeux sanitaires et environnementaux sont considérables avec des travailleuses et des travailleurs qui exercent dans les usines de production, qui transportent ou qui utilisent ces produits. La réglementation évolue lentement avec une loi adoptée par le parlement français qui interdit à partir de 2026 la fabrication, l'importation, l'exportation et la mise sur le marché de certains articles contenant des PFAS. Ce n'est qu'un début avec des questions à mettre en débat. Comment aller vers la reconversion de l'outil de production ? Quelles reconnaissances des maladies professionnelles pour les travailleurs et travailleuses ?

Le programme indicatif

Jeudi 22 - mines et extractivisme	
9h30 - 10h	Accueil des stagiaires
10h - 11h15	Projection de <i>Transition sous tension</i> de Violeta Ramirez sur le projet minier de l'Allier suivi d'un temps d'échange
11h30 - 13h	Ateliers en groupe pour défricher des éléments de positionnement et de questionnement pour Solidaires : 1. La réouverture de mines sur le territoire français est-elle une question de solidarité internationale ? 2. Les raisons et les moyens de se mobiliser contre un projet minier dans Solidaires, à partir du cas de l'Allier. 3. Santé et conditions de travail : sur quoi être vigilant-es ? 4. L'estimation des besoins en métaux dans des scénarios de sobriété. Pour qui et pour quoi produire ?
13h - 14h30	Repas
14h30 - 15h	Retours des ateliers du matin
15h - 16h30	Intervention de Célia Izoard, philosophe et journaliste, autrice de <i>La Ruée minière au XXI^e siècle. Enquête sur les métaux à l'heure de la transition</i>
16h30 - 16h45	Pause
16h45 - 18h	Reconversions - Les pistes de Solidaires pour la reconversion des entreprises polluantes et l'avenir de leurs salarié-es.
A partir de 18h	Temps convivial - Apéro des régions sur le principe de l'auberge espagnole, tartes aux pralines du Rhône...

Vendredi 23 - PFAS / polluants éternels	
9h-12h30 (avec une pause au milieu)	Echanges en plénière. Intervenant-es : • Anne Marchand (Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle-Giscop 93) • Gwenola Le Naour (coordinatrice d'un projet d'analyse sanguine des traces des PFAS dans le sang d'une centaine de salarié-es, retraité-es et sous-traitant-es d'Arkema) • Un camarade de SUD Rail (sous-traitance du transport pour Arkema) • Un camarade de SUD Chimie
12h30-14h	Repas
14h-15h30	La construction de la lutte contre les PFAS dans le Rhône et ses acteurs : - Introduction par 2 sociologues à partir de leurs enquêtes dans le Rhône. - Présentation par des inspecteurs et inspectrices du travail des outils disponibles. - Ateliers en groupe pour cartographier les acteurs et actrices à coaliser, les points de difficulté, les pistes de solutions.
15h30-16h	Bilan de la formation

Informations pratiques

Ne tardez pas pour planifier votre **hébergement**. Voici des suggestions à proximité : chambres autour des 105/110€ la nuit <https://www.montempo.fr/appart-hotels/lyon-part-dieu/> ou Lagrange apart'HOTEL Lyon Lumière.

Les repas du midi seront fournis et pris sur place. Ils seront **vegan**.

Comment s'inscrire : 3 étapes

1. Pour faciliter l'organisation, merci de vous préinscrire, si possible d'ici le début du mois d'avril, en utilisant le [lien de pré-inscription](#).
2. Demandez un congé de formation syndicale (CFESS/CFS) auprès de votre employeur, selon les règles en vigueur dans votre secteur, généralement un mois avant la formation, soit **avant le 22 avril 2025**. Modèles de demande en bas de cette lettre.
3. Faites-vous inscrire par votre structure (Solidaires local, fédération ou syndicat national) [auprès du Cefi](#). Pas d'inscription individuelle. L'inscription auprès du Cefi permet la prise en charge par ce dernier des repas du midi et des frais de transport sur présentation d'un justificatif pour les adhérent·es de Solidaires ; les repas du soir et l'hébergement sont à la charge de la structure inscrivante.

Modèles de demande de congé de formation syndicale

Dans le privé

Nom – Prénom

Références administratives

À [lieu]

le [date]

À l'attention de M. ou Mme [la personne responsable dans l'entreprise ou le ou la DRH]

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale, du. [date début] au [date fin du stage] en vue de participer à un stage de formation économique, sociale, environnementale et syndicale à Paris, conformément aux dispositions légales art. L2145-5 du code du travail et aux dispositions conventionnelles en vigueur.

Je précise qu'il s'agit d'une session habilitée par le Centre d'études et de formation interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 31 rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris, institut agréé par arrêté ministériel du 25 janvier 2021.

Dans l'attente de votre réponse, je vous assure, [Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur], de ma parfaite considération.

Signature

Dans le public

Nom – Prénom

Grade et fonction

À Monsieur ou Madame [votre responsable hiérarchique]

Établissement ou service s/c de

Conformément aux dispositions prévues à l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le

DATES

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Je précise qu'il s'agit d'une session habilitée par le Centre d'études et de formation interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires), 31 rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris, institut agréé par arrêté ministériel du 25 janvier 2021.

À le

Signature